

<b>2015</b>	<b>Gestion des milieux et des espèces</b>
<b>15GEGME_PTS0378C1231</b>	<b>Utiliser les fourmis pour évaluer le potentiel d'accueil des Maculinea (Azurés) sur un site</b>
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	Prendre en main un protocole national permettant d'évaluer les potentialités d'accueil d'un site pour une population de Maculinea Maîtriser les critères d'identification des fourmis (détermination au genre) Savoir rechercher et identifier les fourmis hôtes des Maculinea (détermination à l'espèce) Contribuer à l'avancement du Plan d'Action National Maculinea
<b>Dates</b>	06/07/2015 10/07/2015
<b>Partenaires</b>	Office pour les insectes et leur environnement Opie DREAL Auvergne Réserve Naturelle des Marais du Lavours
<b>Lieu</b>	Ain et Rhône (Lyon) 00000
<b>Métiers concernés</b>	Responsable scientifique, Garde, Chargé(e) d'études, Chargé(e) de mission
<b>Contenu indicatif</b>	Classification des Formicidae. Présentation du genre Myrmica (qui comprend les fourmis hôtes des Maculinea) : critères de reconnaissance, notion de biologie et écologie, littérature disponible, importance et rôle joué par les Myrmica dans le cycle de vie des Maculinea, etc. Présentation des outils et du réseau d'acteurs pour déterminer les espèces. Présentation du protocole national d'échantillonnage des Myrmica, pour évaluer les potentialités d'accueil d'un site pour une population de Maculinea. Mise en place du protocole et recherche de nid sur le terrain. Identification de Myrmica à partir de spécimens récoltés sur le terrain et d'individus de collection.
<b>Niveau de connaissances requis</b>	Cette formation est destinée plus particulièrement aux gestionnaires de sites abritant des populations de Maculinea, aux animateurs des déclinaisons régionales du PNA Maculinea, aux bureaux d'études...
<b>Intervenants</b>	Christophe GALKOWSKI (ASSOCIATION ANTAREA) Bernard KAUFMANN (UNIVERSITÉ DE LYON 1)
<b>Nota</b>	Cinq espèces de papillons du genre Maculinea sont présentes en France : l'Azuré du serpolet, l'A. des mouillères, l'A. des paluds, l'A. de la croisette, l'A. de la sanguisorbe. Tous sont protégés en France, 3 le sont au niveau européen. Ils font l'objet d'un Plan National d'Action animé par l'Opie. Pour compléter le cycle de développement leurs chenilles doivent se faire accepter par une colonie de fourmis du genre Myrmica, qui fournira la nourriture nécessaire à leur croissance. Etant donnée la relation qui lie les chenilles de Maculinea et ces fourmis, une bonne connaissance de leurs populations est indispensable pour entreprendre des mesures de gestion efficaces, car il semble que la densité de nids de fourmis hôtes soit le principal facteur conditionnant la pérennité des populations de Maculinea.
<b>Responsable de la formation</b>	Céline SANCHIS (0467043685)
<b>Renseignements pratiques</b>	Christine SABLAYROLLES (0467043032)